

Communiqué de presse – le 09.09.2016

Les élu.e.s et les institutions doivent défendre le CIDFF de l'Isère.

Créé en 1973, le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) est une association nationale et locale engagée pour faire avancer les droits des femmes et l'égalité entre femmes et hommes.

Pour le Planning Familial 38, la fermeture du CIDFF 38 est une très mauvaise nouvelle et un recul pour le droit à l'information, à l'accompagnement, et plus largement pour le droit des femmes.

Le CIDFF de l'Isère accueille plusieurs milliers de personnes chaque année dans différents points du département, notamment des femmes et des familles souhaitant obtenir des informations, des conseils, ou bénéficier d'un accompagnement renforcé sur le plan socio professionnel (création d'entreprise, formation, insertion professionnelle). Stéréotypes ? Préjugés ? le CIDFF, structure féministe composée de professionnel.le.s formé.e.s contribuait jusqu'à présent à répondre et à accompagner les publics.

Depuis 40 ans, les instances du Département et de la Région, quelque soit leur couleur politique, ont défendu et subventionné le CIDFF 38. Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Isère, par la suppression des subventions de fonctionnement du CIDFF 38, ont aujourd'hui pris une responsabilité lourde.

La question de l'égalité hommes femmes n'est pas derrière nous, elle est un élément fondateur de nos sociétés démocratiques, un socle essentiel pour répondre aux violences et fragilisations sociales, un enjeu sur lequel toutes et tous doivent se rassembler.

A l'heure où les politiques doivent agir plus fortement encore pour répondre aux difficultés économiques et sociales, comment une telle décision peut-elle être considérée comme cohérente ?

Aussi, nous demandons à l'ensemble des élu.e.s du Département de l'Isère et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de manifester leur volonté pour que le CIDFF 38 poursuive ses activités.

Nous demandons également à Monsieur le Préfet de réunir les collectivités départementales et régionales concernées pour qu'une solution soit trouvée afin que l'action du CIDFF en Isère continue.

Nous ne pouvons regarder cela sans agir.

Contacts

La présidente et la vice-présidente du Planning familial de l'Isère, Céline Deslattes, 06 07 25 62 63

et Morgane Adam, 06 85 49 81 55.